

Décret

Générale

modern

# Décret n° 2023-312/PR/MCPT portant adhésion de la société Telesom dans le consortium du câble sous-marin DARE-1.

n° 2023-312/PR/MCPT

Ministère

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES  
POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Date de publication

27 décembre 2023

Numéro JO

n° 20 du 31/10/2023

Date du numéro

31 octobre 2023

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La Constitution du 15 septembre 1992**VU**La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la constitution**VU**La Loi n°143/AN/16/7ème L du 05 avril 2016 portant sur la bonne gouvernance des entreprises publiques**VU**Le Décret n°99-0077/PR/MEFEN du 08 juin 1999 portant réforme des sociétés d'Etat, des sociétés d'Economie mixte et des établissements publics à caractère industriel et commercial**VU**Le Décret n°99-0178/PR/MCC portant statuts initiaux de la société Djibouti Télécom**VU**Le Décret n°2001-0132/PR/MCCPT portant modification des statuts initiaux de l'entreprise publique "Djibouti-Télécom S.A"**VU**Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre**VU**Le Décret n°2021-106/PRE 24 mai 2021 portant nomination des Membres du Gouvernement**VU**Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères**VU**Le Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel

SUR Proposition du Ministre de la Communication chargé des Postes et des Télécommunications.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1

Est Approuvée l'adhésion de la société Telesom au consortium du projet de câble sous-marin régional DARE-1.

### Article 2

L'Offre d'adhésion de la société Telesom est un apport numéraire de 45% minimum du montant global prévu pour la construction de la branche du câble à Berbera.

---

**Article 3**

La gestion de la station d'atterrissage du câble sous-marin DARE-1 à Berbera est confiée à la société Telesom.

---

**Article 4**

Le Ministre de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications est chargé de l'application du présent Décret qui sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

---

---

*Le Président de la République  
Chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**